Image not found or type unknown

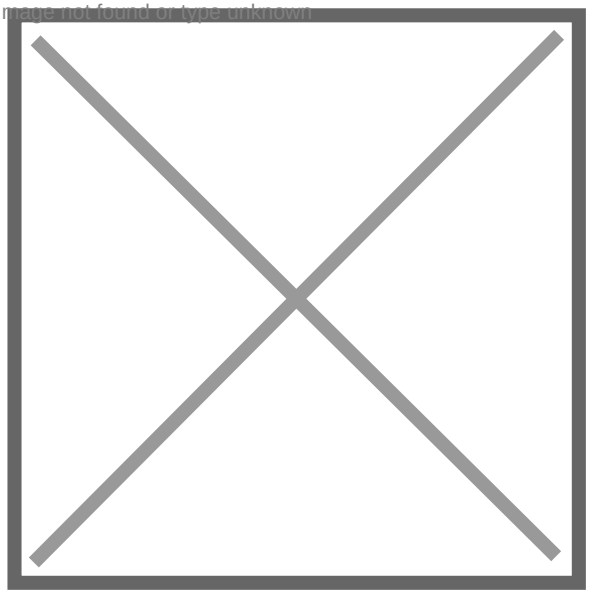

Heures supplémentaires depuis 1er octobre 2007

Par **jeje**, le **08/11/2007** à **17:14**

bonjour,

mon amie a signé en septembre 2006un CDI pour 37,50h de travail hebdomadaire pour x heuros (heures supplémentaires comprises).
sur sa fiche de paie d'Octobre 2007, on lui a baissé son taux horaire pour les 151h (au lieu de 165h) de base et ajouté un ligne pour les heures supplémentaires, avec évidemment le taux des heures supplémentaires calculé sur la base du "nouveau" taux horaire...

2 questions, peux-t-on à la base faire signer un contrat pour une rémunération "heures supplémentaires comprises (de 35 à 37h50)?

que penser du fait que le taux horaire ait baissé, l'expert comptabeld e la société pour lauquelle mon amie travaille lui a dit que ca revenait au même, et l'a embrouillé avec son jargon de comptable.

merci d'avance

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés